



PRÉFET DU NORD

Lille, le 27 décembre 2011

Communiqué de presse

SECURITE ROUTIERE : MISE EN SERVICE DANS LE NORD D'UN PREMIER RADAR PEDAGOGIQUE PRECEDANT UN RADAR FIXE



Le premier radar pédagogique remplaçant le panneau de pré-signalisation d'un radar fixe sera mis en service dans le Nord ce jeudi 29 décembre 2011 près de Strazeele, sur la route départementale 947.

Ce nouvel équipement sera implanté à la sortie de la commune, à 1,2 kilomètre du radar vitesse placé à la hauteur du passage à niveau en direction du Vieux Berquin mis en service en septembre 2010.

Le radar pédagogique, alimenté à l'énergie solaire par capteurs photovoltaïques, a pour but de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse réelle. Dans cette zone, la vitesse est limitée à 50 km/h, afin de sécuriser le franchissement du passage à niveau.

A la suite de la réunion de concertation sur la sécurité routière organisée le 15 juin dernier avec les élus, associations d'usagers et de victimes de la route, magistrats, représentants de police et de gendarmerie et gestionnaires du réseau routier, la préfecture du Nord confirme que les panneaux de pré-signalisation des radars fixes actuellement en service dans le département seront progressivement démontés et remplacés par des radars pédagogiques situés en amont des radars fixes. En outre, 10 radars pédagogiques seront installés en 2012 dans des zones dangereuses non pourvues de radars automatiques afin de permettre aux automobilistes d'adapter leur vitesse en fonction des limitations et des circonstances. Cette action s'inscrit dans la continuité des décisions prises par le comité interministériel de sécurité routière qui s'est tenu le 11 mai dernier.

En complément du remplacement des panneaux de pré-signalisation, la préfecture du Nord finance dans le cadre du programme départemental d'actions de sécurité routière les projets de prévention et de sensibilisation portés par les communes. Au cours des deux dernières années, ce sont ainsi 35 radars pédagogiques qui ont été financés par l'Etat dans le département pour un montant de plus de 60 000 euros.

Dans le département du Nord, au 26 décembre, 80 personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route, contre 85 l'année dernière à la même époque.

A la veille du réveillon de la Saint-Sylvestre, Dominique Bur, préfet du Nord, appelle les conducteurs à la vigilance et à un comportement responsable et prudent soulignant la nécessité, pour chacun, d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques et de trafic. Il rappelle à tous les conducteurs l'incompatibilité entre alcool et conduite. « *Quand on tient à quelqu'un, on le retient. Ne laissez pas quelqu'un qui a bu reprendre la route.* »